



Pour poser vos questions  
ou proposer des idées :  
[rougetdelisle@ville-poissy.fr](mailto:rougetdelisle@ville-poissy.fr)

Conception et réalisation :  
juin 2024  
Réalisation : Entrecom  
Rédaction : Citallios  
et la ville de Poissy  
Crédits photos :  
CoBe Architecture et Paysage,  
Ville de Poissy, Citallios,  
Patrick H. Müller  
Illustrations : Ville de Poissy  
Imprimé en XXX 2024,  
par XXX



# ÉCOQUARTIER — ROUGET- DE-LISLE

Un projet contemporain  
d'aménagement durable du territoire

2015  
2035



Quartier  
Rouget de Lisle



Pour poser vos questions  
ou proposer des idées :  
[rougetdelisle@ville-poissy.fr](mailto:rougetdelisle@ville-poissy.fr)

Conception et réalisation :  
juin 2024  
Réalisation : Entrecom  
Rédaction : Citallios  
et la Ville de Poissy  
Crédits photos :  
CoBe Architecture et Paysage,  
Ville de Poissy, Citallios,  
Patrick H. Müller  
Illustrations : Ville de Poissy  
Imprimé en XXX 2024,  
par XXX



# ÉCOQUARTIER — ROUGET- DE-LISLE

Un projet contemporain  
d'aménagement durable du territoire

2015  
2035



Quartier  
Rouget de Lisle

# ÉDITO



**Chères Pisciacaises,  
chers Pisciacais,  
chers habitants de  
l'Écoquartier Rouget-  
de-Lisle**

C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que nous vous invitons à parcourir cette publication consacrée à l'un des projets phares de la ville de Poissy : l'Écoquartier Rouget-de-Lisle. Longtemps imaginé et rêvé par nos prédécesseurs, ce programme innovant d'aménagement durable s'est concrétisé en 2015, sous l'impulsion de notre majorité municipale, avec le lancement des premières constructions. Celles-ci ont donné le « la » de ce grand projet urbain qui vise à transformer entièrement, d'ici 2035, une ancienne friche industrielle d'environ 11 hectares en quartier-jardin exemplaire en termes d'architecture, d'activités,

de travaux, de mobilités, d'environnement ou encore de traitement des déchets. Un écoquartier pensé comme la future vitrine de l'attractivité et du bien-vivre à Poissy.

Et de fait, ce qui n'était encore qu'un rêve il y a encore une décennie a commencé à prendre forme sous nos yeux avec la livraison progressive de plusieurs programmes (Signature, Bel-Isle, en attendant L'Isle au Vert), la requalification de voiries (rues des Prés, de la Faisanderie, Bongard, la promenade Edmond-Michelet), les travaux de la collecte pneumatique des déchets et la plantation d'arbres dans la première partie du parc Rouget-de-Lisle qui, à terme, constituera le cœur, et surtout un poumon vert de 1,7 hectare, du quartier. Sans oublier le nouveau groupe scolaire ou encore l'arrivée prochaine des lignes et stations du futur tram T13 qui seront situées de part et d'autre du quartier.

Si l'écoquartier prend aujourd'hui vie, c'est grâce à la détermination de la Ville mais aussi grâce à l'ensemble de nos partenaires dont je salue l'engagement pour concrétiser et faire briller ce formidable projet sur l'ensemble du territoire : l'aménageur Citallios, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), le Département des Yvelines

et la Région Île-de-France via le label « 100 quartiers innovants et écologiques ». Merci à CoBe et SETU, en charge des espaces publics ; à l'EPF Île-de-France qui assure les acquisitions foncières ; aux entreprises, promoteurs et architectes sans lesquels rien ne serait possible.

Et un grand merci aux Pisciacais, avec une pensée particulière pour nos référents, impliqués dès le lancement de l'écoquartier. Ils continuent de semer les graines et d'entretenir cet environnement modèle via les consultations citoyennes sur les usages du parc et les aires de jeux inclusives, lors des permanences d'information et les ateliers associatifs et paysagers de la Maison du projet. Rouget-de-Lisle devient ainsi, un peu plus chaque jour, un modèle inspirant, un lieu d'épanouissement, où la vie urbaine s'harmonise avec la nature, créant ainsi un écoquartier où il fait vraiment bon vivre !



→ **Sandrine Berno  
Dos Santos**  
Maire de Poissy,  
Vice-présidente de  
la communauté urbaine  
Grand Paris Seine & Oise,  
Conseillère régionale  
d'Île-de-France



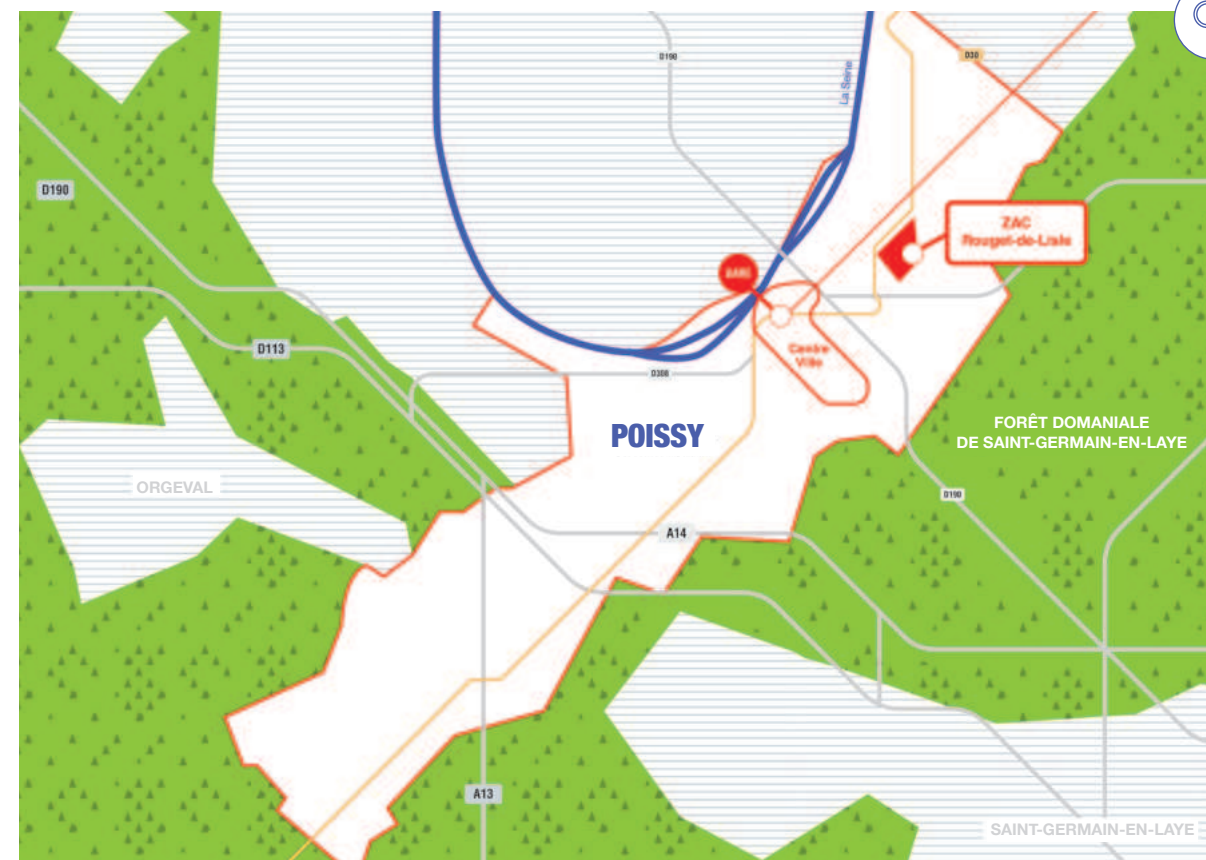
# POUR UN CADRE DE VIE




**Un résident n'est pas seulement l'habitant d'un logement.**

Il doit pouvoir s'épanouir dans un environnement de qualité, attractif, dynamique, accessible, répondant aux exigences de son temps. Des atouts offerts par Poissy, et notamment par l'Écoquartier Rouget-de-Lisle, autrefois une friche industrielle qui s'apprête à devenir un modèle de quartier apaisé.

## HARMONIEUX ET DURABLE



## UN ÉCOQUARTIER ENTRE SEINE ET FORÊT

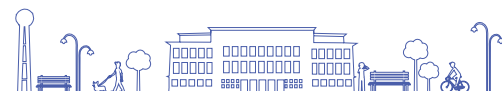
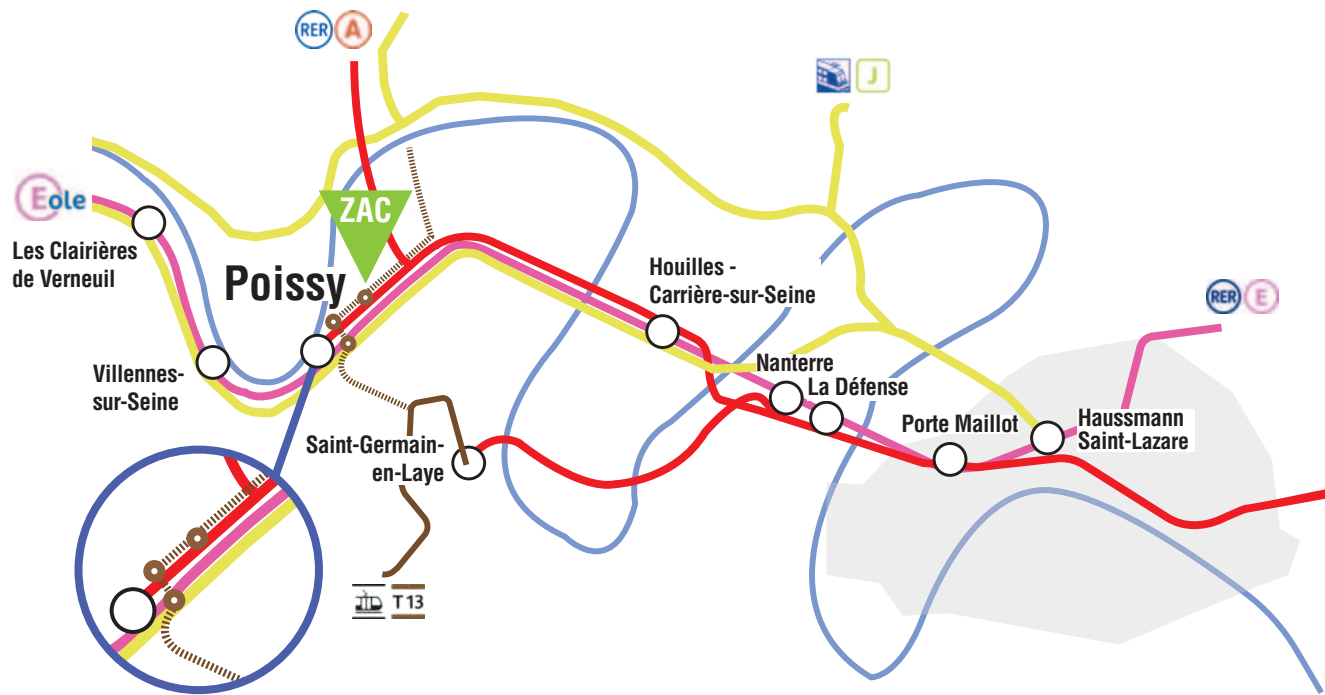
-  Situé sur la rive gauche de la Seine yvelinoise, l'Écoquartier Rouget-de-Lisle s'étend sur une superficie d'environ 11 hectares.



# UN ÉCOQUARTIER INTERCONNECTÉ AVEC LES TERRITOIRES ET LA NATURE



- Située à 30 kilomètres de Paris dans la troisième boucle de la Seine, Poissy dispose d'un riche réseau de transports adapté à la mobilité de ses habitants.



## POISSY - PARIS EN MOINS DE 20 MINUTES

La gare de Poissy, située à moins de 10 minutes à pied de l'écoquartier, est desservie par le RER A et la ligne J qui relient les Yvelines au centre de Paris, ainsi que par un réseau de bus permettant une mobilité à l'échelle du bassin de vie Poissy / Verneuil-sur-Seine / Les Mureaux. Le pôle gare de Poissy bénéficiera prochainement du prolongement du RER E vers l'ouest (ligne Eole) qui permettra de relier La Défense en 14 minutes, contre 22 minutes actuellement. Il sera également interconnecté avec le futur tram T13 Express (station Poissy RER). Un renforcement des mobilités qui s'accompagnera d'un réaménagement du pôle gare pisciacais au cours des prochains mois.

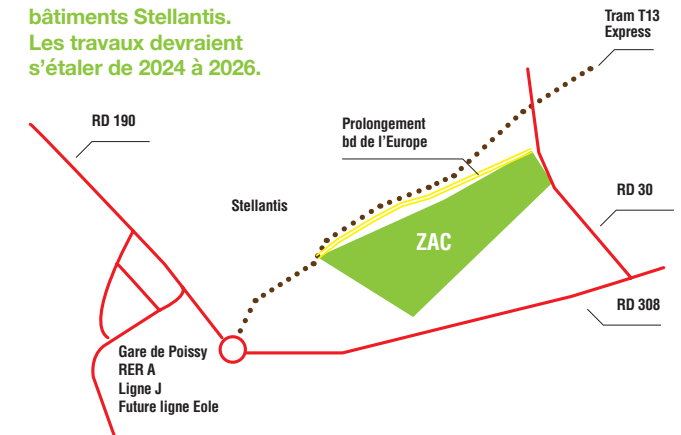
## UN RÉSEAU DE TRANSPORTS INTERCONNECTÉ AVEC LES TERRITOIRES

La ZAC sur laquelle l'écoquartier prend vie dispose de nombreuses liaisons pour les déplacements quotidiens de ses résidents.

- ✚ À proximité des réseaux autoroutiers A13 et A14
- ✚ À 10 minutes à pied du RER A et du futur RER Eole au pôle gare
- ✚ Futur arrêt du tram T13 « Poissy ZAC Rouget-de-Lisle »
- ✚ Bus Île-de-France Mobilités : lignes 1 / 2 / 5 / N151

## PROLONGEMENT DU BOULEVARD DE L'EUROPE

Un prolongement du boulevard de l'Europe jusqu'à l'avenue de Pontoise est programmé d'ici peu par le Département des Yvelines. Cette opération vise à apaiser la circulation dans le quartier, désengorger le trafic en centre-ville et faciliter l'accès aux bâtiments Stellantis. Les travaux devraient s'étaler de 2024 à 2026.



## ZOOM SUR LE TRAM T13



Le tram T13 Express vise à renforcer les déplacements dans les Yvelines en reliant le nord au sud du département grâce à un mode fiable et écologique. Il assurera par ailleurs l'interconnexion avec plusieurs lignes de transport (RER A et C, lignes L, N et U). La ville bénéficiera de trois stations : « Poissy Gambetta », « Poissy RER » et « Poissy ZAC Rouget-de-Lisle » (noms de stations provisoires).



# ROUGET-DE-LISLE SE RACONTE EN HISTOIRE

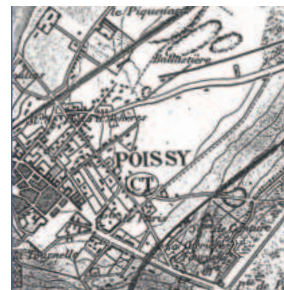
Aux prémices du lancement de l'opération d'aménagement, le quartier Rouget-de-Lisle constitue un espace urbain composite en rupture avec la physionomie des quartiers avoisinants résidentiels (Noailles, Saint-Exupéry et centre-ville). Comme un témoignage de son héritage, il présente un caractère industriel composé de vastes étendues de terrains en friche, de petits îlots d'habitat individuel, de bâtiments d'activités d'échelle intermédiaire et de grands entrepôts.



→ Carte d'état-major de la plaine orientale de Poissy en 1860. La voie ferrée de 1843 est en surimpression d'une carte de 1820.

L'est de la ville est principalement composé de champs.

**DU MOYEN-ÂGE  
À LA MOITIÉ  
DU 19<sup>E</sup> SIÈCLE**



→ Carte d'état-major datée de 1887, avec les deux voies ferroviaires et la voie de raccordement de la Ballastière. Sur ce plan, la grande fonderie de M. Delille (1882) n'est pas signalée à son emplacement (entre le boulevard des Caillois, la Ballastière et la voie ferrée). Est cependant représentée, en bord de Seine, la fonderie Devidal, en faillite à partir de 1883.

Poissy est une cité industrielle grâce à son positionnement privilégié entre Paris et Le Havre. Les lignes ferroviaires sont construites.

**1843**



La fonderie Delille (future Afficuire) s'implante dans le quartier.

**1882**

## LES FAISANS DE POISSY

La faisanderie désigne, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, le lieu où sont élevés des faisans. Le nom de Faisanderie, donné à la rue qui délimite l'extrémité ouest de la ZAC, proviendrait très probablement d'un élevage dans les bois de M. de Jacquemain.

LE SAVIEZ-VOUS ?

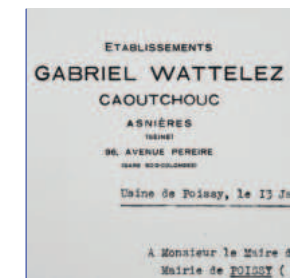
## ROUGET DE LISLE, UN AIR DE RÉVOLUTION

Claude Joseph Rouget de Lisle est le célèbre auteur de *La Marseillaise*. Officier, poète et compositeur, il est sollicité par le maire de Strasbourg pour composer un chant patriotique dans le cadre du conflit



mené contre l'Autriche en 1792. Son « chant de guerre pour l'armée du Rhin », véritable hymne à la liberté, est alors adopté par les fédérés marseillais et devient *La Marseillaise*. Décrétée chant national le 14 juillet 1795, celle-ci est abandonnée entre 1814-1830, et réintroduite le 14 février 1879 en prévision du centenaire de la Révolution.

LE SAVIEZ-VOUS ?



→ Vue panoramique de l'usine de la CEAT à Poissy vers 1933-1935. Centre de documentation du musée du Domaine départemental de Sceaux.

La société Wattelez, fabricant de caoutchouc, s'installe sur le territoire. Un incendie spectaculaire des locaux se déclenche le 17 mai 1922.

**1928**

L'entreprise CEAT (Câbles électriques et accessoires techniques - ancien Filergie) s'installe rue de la Faisanderie. Son activité cesse en 1985.

**1930**

## LES FIGURES DE LA RÉSISTANCE À L'HONNEUR



La Ville s'est appuyée sur les identités des héros pisciacais dans la dénomination des artères pour perpétuer le souvenir de leur courage et de leurs valeurs. Les rues Edmond Michelet et Gérard Bongard, les sentes Roland Le Bail, Marguerite Kehren et Cam Diop, l'allée Antoinette et Maurice Loubeau et la résidence Geneviève Brousset rappellent des figures de la résistance et font écho aux noms des deux boulevards de la Paix et de l'Europe, évocateurs de liberté et d'espoir.

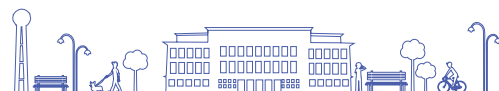
L'activité évolue et les opérations de fusion de cuivre sont progressivement remplacées par l'affinage de l'aluminium. Dans un périmètre proche, des entreprises agroalimentaires, de mécanique, de ciment et d'affinage de cuivre, puis des usines automobiles et leurs sous-traitants se sont également installés.

La société Wattelez y transfère notamment ses bureaux et son siège social.

**1990**

La démolition des anciens bâtiments industriels libère 3 500 m<sup>2</sup> de terrain pour de nouvelles constructions, dont celle du premier Pôle tertiaire PSA (aujourd'hui Stellantis).

**2001**



# ROUGET-DE-LISLE



Transformer une friche industrielle en écoquartier nécessite une vision globale, fédératrice et cohérente des équilibres urbains, environnementaux et sociétaux. En ce sens, le quartier Rouget-de-Lisle s'affirme comme une référence pour les futurs projets d'aménagement en France.

# ENTRE MUTATION & INNOVATION

# LA MÉTAMORPHOSE D'UNE FRICHE



## L'HISTOIRE D'UN PROJET URBAIN D'ENVERGURE

- 1990** ✦ Le projet de la ZAC Robespierre couvre 34 hectares, mais une forte opposition se manifeste devant l'ampleur du programme annoncé et la démolition envisagée de pavillons. Le projet est alors abandonné.
- 2011-2013** ✦ De nouvelles études de faisabilité sont lancées pour retravailler le périmètre du projet.
- 2013** ✦ Par délibération du conseil municipal, la ZAC Eoles est créée et s'étend sur un périmètre de 10,8 hectares de friches industrielles à reconverter (périmètre actuel de la ZAC).
- 2015** ✦ Le conseil municipal de Poissy concède à Citallios (anciennement Yvelines Aménagement) l'aménagement de la ZAC pour une durée de 20 ans.
- 2015** ✦ Afin d'éviter la confusion avec le métro Eole, la ZAC Eoles change de nom et devient « l'Écoquartier Rouget-de-Lisle ».
- 2018** ✦ Signature de la charte Écoquartier en présence du Département, de la communauté urbaine GPS&O, de la Ville de Poissy et de Citallios.
- 2019** ✦ Livraison des premiers logements et des espaces publics.
- 2020** ✦ Labellisation ÉcoQuartier étape 2 - « Écoquartier en chantier ».
- 2023** ✦ Fin de la « phase 1 » des aménagements. Livraison de la rue Bongard et des premiers logements de la phase 2.

- ✦ Engagée dans une stratégie d'aménagement durable, la ZAC Rouget-de-Lisle vise à offrir aux Pisciacais un cadre de vie accueillant et respectueux de l'environnement.



## VOUS AVEZ DÉJÀ ENTENDU LE MOT « ZAC » ?



Une zone d'aménagement concerté (ZAC) est une opération d'urbanisme publique visant à réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains en vue de les céder à des promoteurs, des bailleurs ou encore des collectivités. La « ZAC » désigne donc un habitat urbain. Il s'agit d'une procédure d'intérêt public. Ici, c'est la Ville de Poissy qui en est à l'initiative. Celle de Rouget-de-Lisle apporte une réflexion nouvelle sur la qualité de vie mais également sur l'aménagement des espaces publics et paysagers.



# LES AXES DE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOQUARTIER



« L'Écoquartier Rouget-de-Lisle permet la requalification des espaces minéralisés et dégradés, en offrant des logements diversifiés, des équipements publics, des activités et commerces. Il porte l'ambition de réintroduire la nature en ville. »

→ **Alexandra Pau Riclet,**  
Directrice des grands projets urbains et action Cœur de Ville à la Ville de Poissy



Réaliser des logements qui offrent à la fois des opportunités de parcours résidentiels, qui répondent aux besoins locaux et accueillent de nouveaux habitants par le biais de plusieurs « produits logements » permettant une réelle mixité sociale.



Répondre aux attentes de la nouvelle population en matière d'équipements et de services de proximité.



Concevoir des espaces publics ouverts et accessibles à tous les habitants, privilégiant la mixité des personnes, des âges et des usages (convivialité, ambiance, espaces diversifiés).



Définir et organiser la concertation avec la population et les partenaires extérieurs.



Développer la qualité environnementale et paysagère du site.





## LE BRS : UN DISPOSITIF D'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Le bail réel solidaire (BRS) permet à des ménages sous plafonds de ressources de devenir propriétaires d'un logement neuf entre 30 et 40 % moins cher que sur le marché privé, à standing égal.

Comment ça marche ? Concrètement, l'Office foncier solidaire (OFS) des Yvelines, créé à l'initiative du Département des Yvelines, achète le terrain sur lequel est construit l'immeuble, dont il conserve la propriété. Les ménages, eux, achètent le bâti.

En contrepartie, l'acheteur du bâti paye tous les mois une redevance à l'OFS de 1 euro/m<sup>2</sup> habitable : pour un logement de 60 m<sup>2</sup>, votre loyer foncier sera de 60 euros par mois.



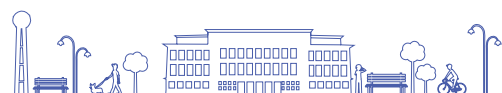
2000  
LOGEMENTS



1  
bâtiment de  
BUREAUX



# DEMAIN, L'ÉCOQUARTIER ACCUEILLERA...



un parc de  
**1,7 HECTARE**

## DES COMMERCES & SERVICES DE PROXIMITÉ



UN GROUPE SCOLAIRE  
de 12 classes

situé à proximité directe  
de l'écoquartier, sur la pointe  
dite « Robespierre »

## UNE RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS & JEUNES ACTIFS



un réseau de  
**COLLECTE  
DE DÉCHETS**  
par aspiration  
pneumatique



UN COLLÈGE  
DE 600 ÉLÈVES

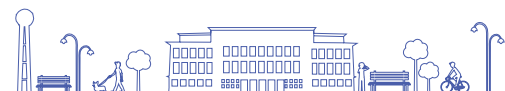


# LES ESPACES PUBLICS, SOCLE DU PROJET URBAIN

Le projet urbain de Rouget-de-Lisle a été élaboré et conçu dans une optique globale visant à créer un quartier apaisé, à favoriser les lieux de convivialité et la multiplicité des usages. Orchestré autour du parc, il offre une large place aux circulations douces (voies partagées, pistes cyclables et parcours sportif...).

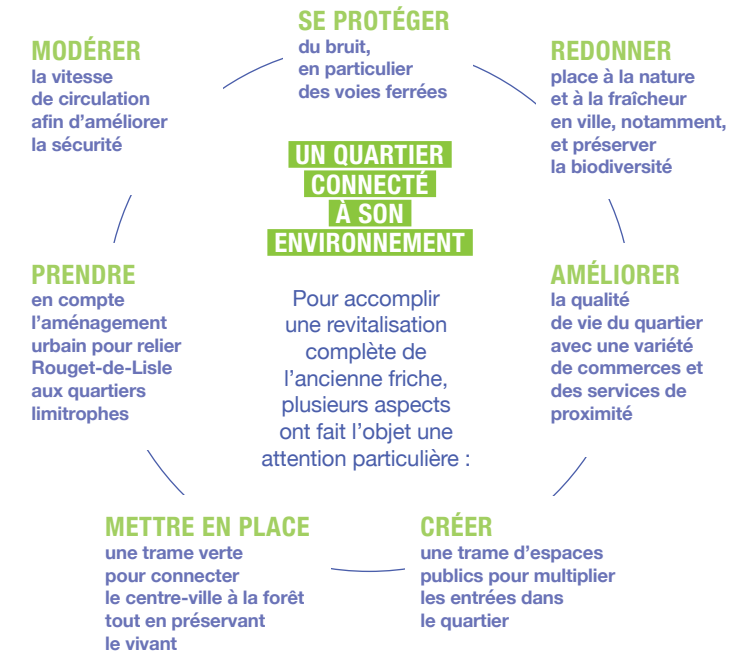


Rouget-de-Lisle se réinvente et s'ouvre vers l'extérieur en créant des liens avec les quartiers voisins. Espaces publics et trame verte forment un espace ouvert pour apprendre de la nature et cultiver la convivialité. Quant au futur parc Rouget-de-Lisle, il devient le cœur du quartier et accueillera notamment des aires de jeux pour renforcer les liens sociaux et l'épanouissement des enfants.



« Nous allons livrer le parc Rouget-de-Lisle progressivement en plusieurs tronçons, tout en suivant les phases de travaux. Il a été conçu, en cœur de quartier, de manière à favoriser les activités en plein air, l'utilisation des mobilités douces, le sport et la découverte de la nature. »

→ **Luc Moneger**  
Directeur associé urbaniste chez CoBe (urbaniste en chef et paysagiste de la ZAC)





→ Plan masse du quartier



### FAVORISER L'INCLUSION À TRAVERS DES AIRES DE JEUX

Une des volontés affirmées de la Ville de Poissy est de favoriser les relations sociales et les comportements solidaires au sein de la commune. Cette dernière souhaite par ailleurs renforcer la convivialité, l'émulation, l'entraide et le respect grâce à l'aspect collectif du jeu, première source d'apprentissage. L'installation d'aires de jeux inclusives offre ainsi :

- ☞ un lieu d'épanouissement pour les enfants du quartier ;
- ☞ un atout santé permettant d'améliorer les aptitudes motrices et psychomotrices ;
- ☞ un outil d'éveil pour développer l'intellect et la confiance en soi ;
- ☞ un lieu pour nourrir l'imaginaire et renforcer les relations aux autres.



### UN FUTUR PARC PLURIDISCIPLINAIRE ET INCLUSIF

D'une surface de 1,7 hectare (équivalent à trois terrains de football), le parc est l'élément central et fédérateur du quartier. Il vise à favoriser l'apparition de pratiques ludiques (aires de jeux inclusives, tables d'échecs, etc.), culturelles (supports d'expositions), pédagogiques (sensibilisation aux thématiques environnementales), sportives (équipements et mobiliers), sociales et contemplatives.



### LE QUARTIER ROUGET-DE-LISLE SE MET AU VERT !



**700**  
arbres  
plantés

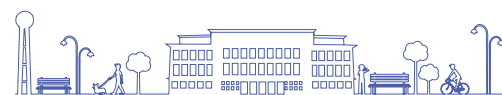


**7 000 M<sup>2</sup>**  
de prairie



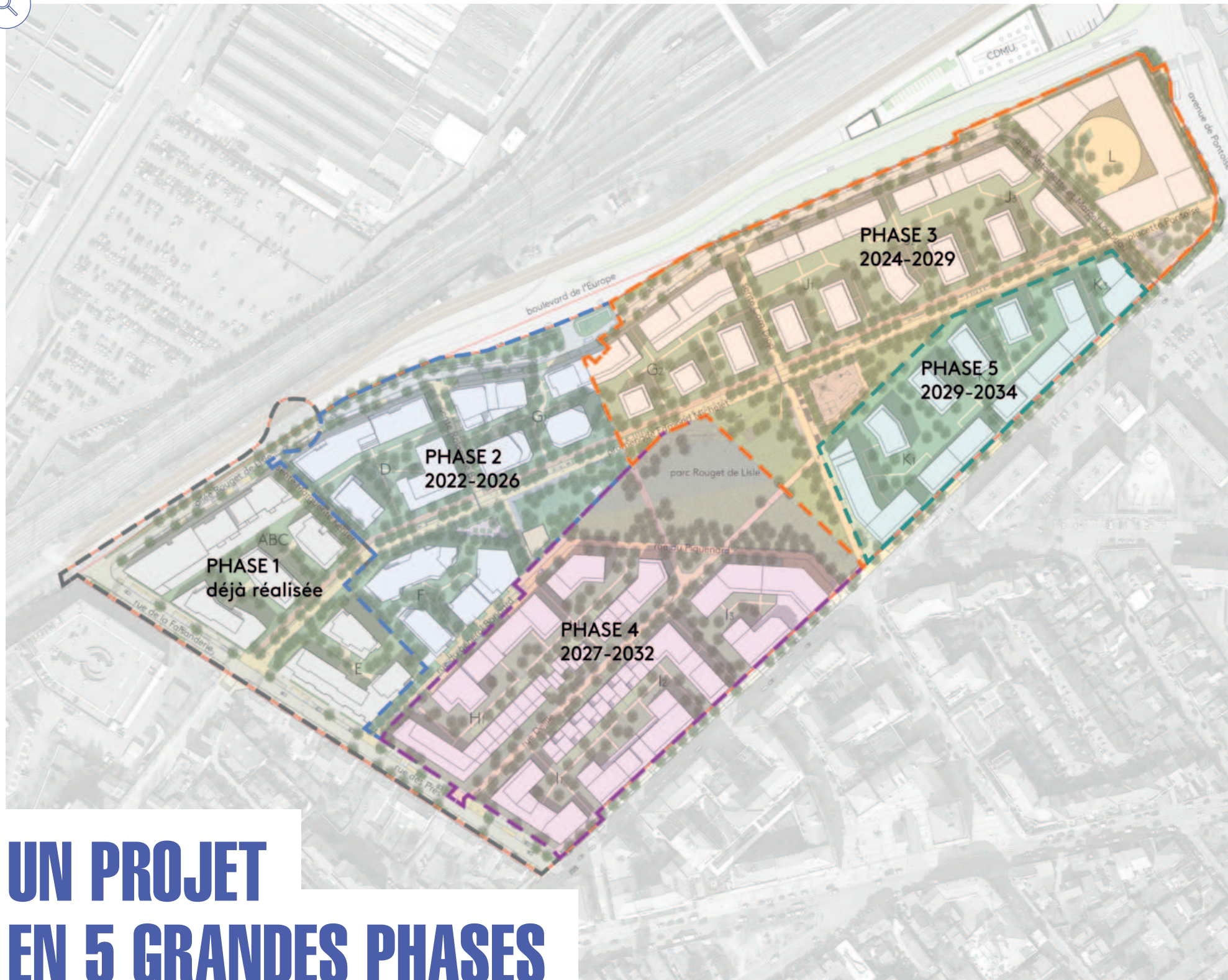
**500 MÈTRES**  
de promenade  
centrale

→ La promenade Edmond Michelet, voie cyclable et piétonne dont la première partie a été livrée en 2020, constitue le début de la voie traversante du quartier.



# DES ESPACES OUVERTS COMME OUTILS D'ÉVEIL ET DE CONVIVIALITÉ





# UN PROJET EN 5 GRANDES PHASES



## PHASE 1 2018-2021

- + Construction de 466 logements dont 148 logements étudiants
- + Création de la première partie de la rue Edmond Michelet
- + Création de la sente Marguerite Kehren et de l'allée Rouget-de-Lisle
- + Rénovation de la rue des Prés et de la rue de la Faisanderie



## PHASE 2 2022-2024

- + Construction de trois lots (F, G1 et D) de 335 logements au total
- + Première partie du parc Rouget-de-Lisle - livraison T4 2024
- + Prolongement de la promenade Edmond Michelet
- + Création de l'aire de jeux pour les enfants de 1 à 6 ans
- + Mise en place du terminal de collecte situé dans le bâtiment G1



## PHASE 3 2024-2028

- + Construction d'environ 540 logements
- + Création de la deuxième partie du parc et de la dernière partie de la promenade Edmond Michelet
- + Mise en place de l'aire de jeux pour les 5-12 ans
- + Création d'un collège
- + Création d'une place



## PHASE 4 2028-2030

- + Construction d'environ 560 logements
- + Création de la dernière partie du parc
- + Ouverture de commerces de proximité



## PHASE 5 2030-2035

- + Construction d'environ 330 logements
- + Ouverture de commerces de proximité



# LES ACTEURS ENGAGÉS DANS LE PROJET ROUGET-DE-LISLE



« Notre rôle d'aménageur consiste essentiellement en la mobilisation et l'orchestration de l'ensemble des intervenants – concepteurs, bureaux d'études, entreprises de travaux et prestataires – pour mettre en œuvre collégalement un nouveau quartier, fort de ses valeurs tant sur sa qualité architecturale et urbaine qu'environnementale. Un défi au jour le jour pour que le bien-être des futurs habitants soit au rendez-vous ! »

→ **Mélanie Durand**  
Chef de projet chez Citallios



## VILLE DE POISSY

Porteuse du projet, la Ville a créé la ZAC et a délégué la maîtrise d'ouvrage. Elle définit les grands objectifs du projet.



## CITALLIOS

En tant qu'aménageur, et en collaboration avec la Ville, Citallios accompagne la gestion du projet urbain et pilote sa mise en œuvre.



## COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE (GPS&O)

Cette structure intercommunale est compétente en matière de voirie, de traitement des déchets, de développement durable et de mobilité. GPS&O accompagne l'opération sur ses prérogatives.



## ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER ÎLE-DE-FRANCE

Cet opérateur foncier public assure les acquisitions foncières de la ZAC au titre d'une convention signée avec la Ville.



**Yvelines**  
Le Département

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES

Une subvention est apportée par le Département pour soutenir l'offre résidentielle développée sur le quartier et sa diversité. Il est également en charge de la réalisation du futur collège de Poissy et des travaux du boulevard de l'Europe.



## RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Au titre de sa participation financière, l'opération a été éligible à la subvention « 100 quartiers innovants et écologiques ».



## COBE / SETU

La maîtrise d'œuvre urbaine est chargée de la conception du projet d'ensemble, notamment des espaces publics, ainsi que du suivi de la réalisation des travaux. CoBe et SETU ont pour rôle d'organiser le quartier dans l'espace, à partir du projet politique conçu par les élus. Ils suivent également les projets des promoteurs, de la phase de conception jusqu'à la livraison, afin de garantir la cohérence d'ensemble du projet urbain et la tenue dans le temps des objectifs.



## DRIEAT ÎLE-DE-FRANCE

Le Gouvernement déploie un fonds pour le financement des opérations de recyclage des friches et, plus généralement, du foncier déjà artificialisé.

## VIZEA

Cette entreprise possède une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le développement durable. Elle apporte son expertise environnementale, définit la stratégie énergétique, veille au bon respect des prescriptions ainsi que de la Charte Chantier Vert.

## ENTREPRISES DE TRAVAUX

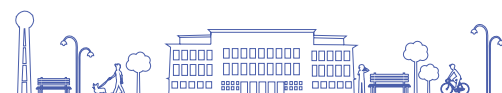
Elles réalisent tous types de travaux liés à la réalisation des ouvrages de l'écoquartier.

## PROMOTEURS / BAILLEURS

Les promoteurs prévoient, planifient et organisent la construction de programmes immobiliers. Les bailleurs proposent des logements à des locataires.

## ARCHITECTES

En charge de concevoir les logements, ils sont désignés sur concours pour chaque programme immobilier (Atelier d'urbanité Roland Castro, Atelier Marie-Odile Roland Castro, agence De Cussac, agence Mastrandreas, etc.).



# ROUGET-DE-LISLE



En plein cœur de Poissy, l'Écoquartier Rouget-de-Lisle se démarque par son approche exemplaire du développement urbain durable.

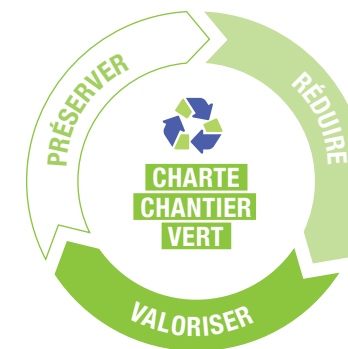
Traitement des déchets innovant et espaces verts se conjuguent pour un équilibre entre modernité et respect de l'environnement.

# UNE RÉVOLUTION EN DOUCEUR

# UN CHANTIER VERT POUR UN QUARTIER EXEMPLAIRE



Avec la signature de la charte Écoquartier le 4 septembre 2018, la Ville et ses partenaires se sont engagés dans une démarche d'aménagement pour transformer l'ancienne friche industrielle en **un quartier exemplaire en matière d'architecture, de mobilités, d'énergie et de développement économique**. Un engagement renforcé dès la première phase du chantier avec la signature de la Charte chantier vert par toutes les entreprises travaux.



## DES MESURES QUI GARANTISSENT UN CHANTIER PROPRE

À destination des entreprises et de leurs sous-traitants, une Charte chantier vert (dont le suivi est assuré par Vizea) a été élaborée afin de réduire au maximum les nuisances du chantier. Elle permet notamment de :

- ✚ limiter la production de déchets
- ✚ optimiser le plan d'installation de chantier (PIC)
- ✚ optimiser les livraisons
- ✚ réaliser un suivi régulier sur le chantier avec l'ensemble des intervenants
- ✚ garantir un maintien minimum des nuisances et des perturbations pour les riverains
- ✚ réaliser un bilan de fin de chantier



## Ç'EST QUOI, LE « LABEL ÉCOQUARTIER » ?

Attribué par le ministère de la Transition écologique, le label ÉcoQuartier répond à des objectifs de performance qualitatifs, quantitatifs et contextualisés, sur la base d'une vingtaine d'indicateurs nationaux répondant aux défis de la ville durable : sobriété, inclusion, création de valeurs, résilience... Une démarche dans laquelle se sont pleinement investis tous les acteurs de la ZAC de Poissy.





## CONTRIBUER À LA TRAJECTOIRE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

Pour se conformer à la loi Climat et résilience (2021), les territoires doivent s'engager dans une trajectoire de sobriété foncière visant à limiter l'étalement urbain sur les zones naturelles, agricoles et forestières. L'objectif est double : préserver la biodiversité et les puits de carbone du sol.

Le zéro artificialisation nette (ZAN) est un objectif fixé pour 2050. Il impose aux territoires, communes, départements et régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

La reconversion des friches est un des principaux leviers visés dans cette stratégie nationale, concrétisé sur Poissy par l'aménagement de ce quartier.

# 35 %

du site désartificialisé



La stratégie environnementale du quartier s'organise autour de sept axes forts qui guident la démarche de développement durable et de préservation de l'environnement.



**Désartificialiser et retrouver une fonctionnalité des sols** constitue l'un des premiers enjeux du projet de reconversion de cette friche industrielle. L'artificialisation se caractérise par une modification des sols à la fois physique, chimique et biologique. **À terme, la végétalisation des espaces publics (2,5 hectares de pleine terre) et des cœurs d'ilot (environ 20 % de pleine terre, soit 5,2 hectares) permettra de désartificialiser 35 % du site.**



**Retirer les sources de pollution concentrées :** en France, c'est la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués qui définit de manière stricte le processus réglementaire de réhabilitation des anciens sites industriels pour un usage futur donné. En fonction de l'état de pollution du site (défini par des nombreuses mesures de terrain) et du type de projet futur, cette méthodologie donne les niveaux de réhabilitation à atteindre pour **mettre le site en compatibilité sanitaire avec son usage futur** et supprimer les sources de pollution éventuelles. Il est à noter que l'agence régionale de santé émet un avis sur le permis de construire déposé par les opérateurs.



**Restaurer la biodiversité** avec l'aménagement de nichoirs, de gîtes artificiels et de refuges pour la faune locale, ainsi que la plantation d'essences végétales diverses et variées.



**Lutter contre les îlots de chaleur urbains** grâce à :

- ↳ la **gestion des eaux pluviales** à ciel ouvert favorisant le développement d'une végétation dense et limitant l'imperméabilisation ;
- ↳ l'**utilisation de matériaux à la réflexion de lumière modérée** ;
- ↳ une attention particulière portée au revêtement des sols.



**Favoriser les ressources géosourcées et biosourcées** en misant sur l'approvisionnement des chantiers en matériaux qui privilégient les essences locales de bois pour l'ensemble des éléments extérieurs et du mobilier. Les matériaux biosourcés seront également encouragés pour la construction des bâtiments.



**Limiter l'impact carbone** en tâchant d'encourager les choix énergétiques vertueux des bâtiments, en optimisant la performance énergétique des logements et en favorisant la place accordée aux mobilités douces et aux alternatives à la voiture individuelle.



**Une gestion rationnelle et raisonnée** grâce à une démarche visant à rationaliser l'utilisation des ressources naturelles du site, par exemple en réemployant autant que possible sur le quartier les terres excavées du chantier.

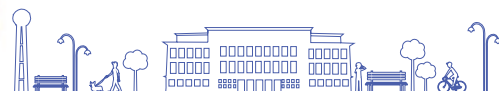


## GESTION DES EAUX DE PLUIE : VERS UN OBJECTIF « ZÉRO REJET »


L'objectif « zéro rejet » pour la gestion des eaux pluviales à l'échelle de la ZAC consiste à valoriser l'eau comme une ressource, et à ne plus la percevoir comme une contrainte. La totalité des eaux de pluie seront récupérées par les dispositifs d'infiltration prévus aux abords des venelles et des rues.

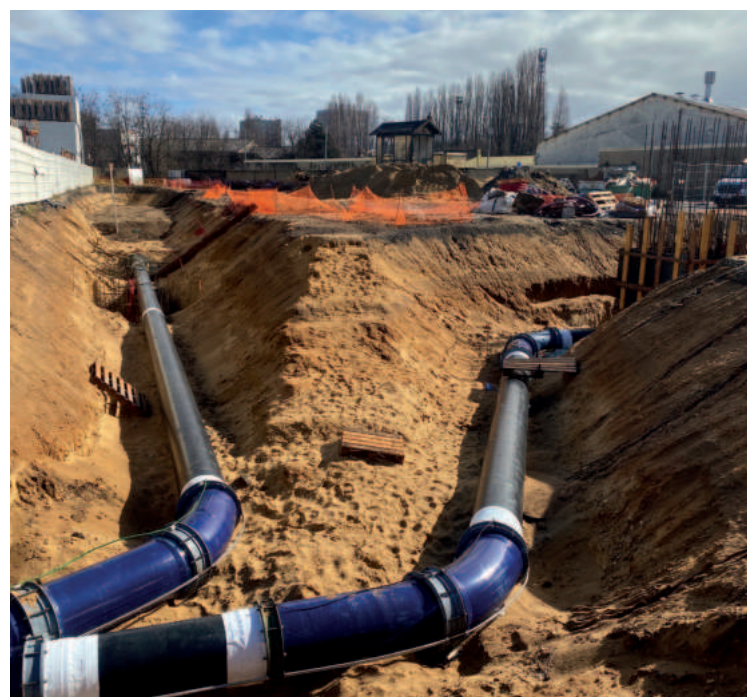
Cette gestion « zéro rejet » des eaux pluviales à ciel ouvert permettra le développement d'une végétation plus dense et la création d'une canopée.

# UNE STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE POUR LA VILLE DE DEMAIN

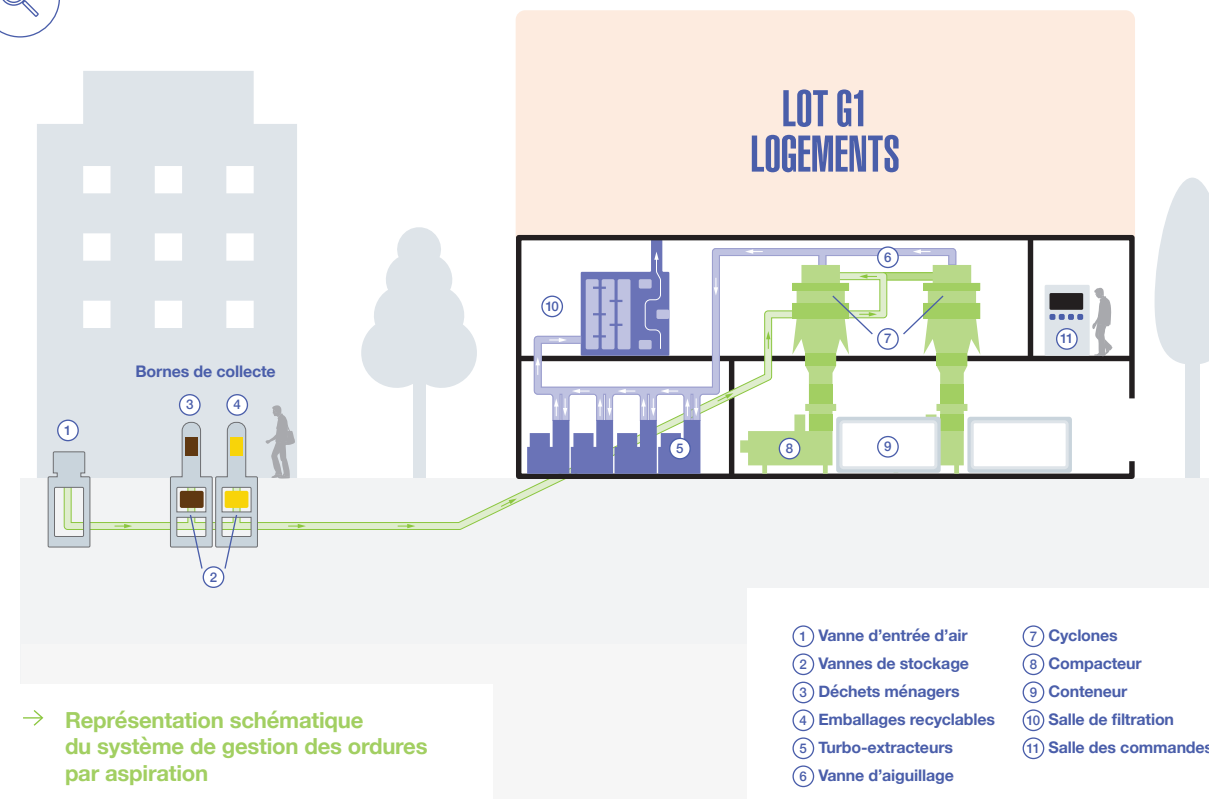


# LA COLLECTE PNEUMATIQUE DES DÉCHETS : UNE INNOVATION AU SERVICE DU QUOTIDIEN

-  Solution alternative et innovante qui s'inscrit parfaitement dans la philosophie du quartier Rouget-de-Lisle, le processus d'acheminement par voie souterraine des déchets participe à l'amélioration de la qualité de vie.



Dans le cadre du programme L'Isle au Vert et grâce à des bornes situées à proximité des habitations (domaine privé/domaine public), les ordures ménagères et les emballages recyclables vont être menés vers **un terminal de collecte unique**. Ce système repose sur un principe d'adduction des déchets par air comprimé via un réseau enterré qui raccorde différents points d'apport à un seul et même terminal où les flux sont centralisés et triés avant d'être évacués par camion. Le terminal de collecte sera installé au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements. Progressivement, **tous les bâtiments du quartier seront équipés de ce système**. Il sera mis en service dans le cadre de la réalisation de la phase 2, les logements de la phase 1 seront également raccordés au terminal.



**ÉVITER**  
les allers-retours d'un grand nombre de camions à l'intérieur du quartier

**MAÎTRISER**  
l'esthétique des points de collecte et leur impact sonore

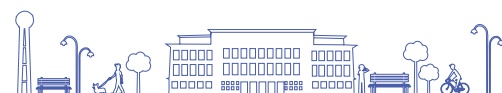
**LA COLLECTE PNEUMATIQUE, DES AVANTAGES MULTIPLES**

**GAGNER**  
de la place sur l'espace public au profit des plantations d'arbres et de trottoirs confortables

**ÉVALUER**  
la production des déchets et mettre en place des mesures correctives (sensibilisation, formation, campagne d'affichage, etc.)



Afin d'assurer la réussite de ce système, Citallios et la communauté urbaine GPS&O ont engagé, en co-maîtrise d'ouvrage, **un marché global de performance (conception-réalisation-exploitation-maintenance)**. Une procédure de dialogue compétitif menée d'octobre 2020 à juillet 2021 a permis de désigner Envac comme titulaire du marché.



# UNE DÉMARCHE DE DIALOGUE ET DE CONCERTATION ENGAGÉE

- Consultations citoyennes, espaces de dialogue, outils de communication multiples, référents dédiés... de nombreuses initiatives sont déployées à l'attention des résidents du quartier Rouget-de-Lisle afin de les informer des actualités opérationnelles. Tour d'horizon des actions mises en place.



Particulièrement attachés au bien-être des habitants et à leur adhésion au projet, la Ville de Poissy et Citallios œuvrent à maintenir des échanges réguliers. Ainsi, les informations chantier, le journal de quartier, les ateliers pédagogiques, les permanences d'information et les campagnes de sensibilisation illustrent cette volonté forte. Cette dernière s'incarne également à travers les consultations citoyennes qui se sont poursuivies, au-delà des réunions de concertation réglementaires.



## DES CONSULTATIONS CITOYENNES POUR ASSURER UN DIALOGUE CONSTANT

Un cycle de concertation a été instauré, basé notamment sur des réunions publiques, des balades urbaines, le conseil municipal junior ou encore des ateliers thématiques donnant lieu à des restitutions. Cette phase pré-opérationnelle a permis aux participants d'exprimer en amont leurs propositions, poser leurs questions et dialoguer avec les techniciens. Face au grand enthousiasme des résidents, une concertation axée sur la programmation du parc et du quartier s'est ainsi déroulée en 2016, notamment par le biais d'ateliers destinés au recueil de besoins, à la spécialisation et à la priorisation.

2013-2021



58 % 400

des répondants ont voté en faveur d'un espace végétalisé et fleuri  
avis exprimés

## LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Afin de permettre au plus grand nombre de soumettre ses idées quant aux aménagements et au choix du nom du parc, une plateforme numérique a été mise en place. Ce sont plus de 400 Pisciacais qui se sont ainsi exprimés, dont une majorité en faveur du nom « parc Rouget-de-Lisle » et d'un mobilier répondant à des usages diversifiés (agrès sportifs, jeux pédagogiques et d'escalade). Ils ont également souhaité réserver des espaces libres pour la détente et la promenade et ont voté, pour 58 % d'entre eux, au profit d'un espace végétalisé et fleuri. Ces propositions ont contribué à nourrir les orientations du projet.

2021



Une seconde concertation numérique a été menée. En effet, via une plateforme interactive, les Pisciacais ont pu contribuer au choix des aires de jeux inclusives du futur parc de l'Écoquartier Rouget-de-Lisle. Grâce à cet outil ingénieux développé par 1001rues, ils ont pu se projeter dans un environnement 3D afin de visualiser les projets du futur parc. Un outil d'information inédit ayant permis aux habitants de compter pour 20 % dans le choix du lauréat.

2023





Les nouveaux habitants et riverains peuvent **obtenir des informations sur le projet d'aménagement grâce à la Maison du projet** qui les accueille au 15 rue des Prés. Des permanences y sont **régulièrement organisées (horaires affichés à l'entrée et annoncés sur les réseaux de la Ville)** pour y rencontrer la Direction des grands projets en charge du pilotage de l'opération d'aménagement. En parallèle, **la Maison sert de lieu d'accueil au tissu associatif pisciacais** (notamment Le champ des Poissybles, VerTs de Terre et la Fresque du climat). Afin de permettre les travaux sur la quatrième phase de la ZAC, la Maison du projet sera déconstruite avant d'être réintégrée au sein d'une conciergerie permanente en rez-de-chaussée d'un îlot proche du parc. **L'objectif pour ce tiers-lieu étant, à terme, de fédérer les habitants et riverains autour d'un projet urbain et social commun.** Il devrait conjuguer **une offre de services accessible au plus grand nombre, favoriser la création de liens et participer à la dynamisation du tissu économique local.**



## LA MAISON DU PROJET : UN ESPACE FÉDÉRATEUR



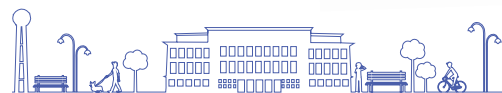
### DES POTAGERS DANS LES PROGRAMMES IMMOBILIERS COMME SYMBOLE

Afin de favoriser la rencontre des nouveaux habitants du quartier et d'insuffler une nouvelle dynamique, la Ville et Citallios ont initié **la création de petits potagers (sans nitrates ni pesticides) au sein de chaque lot à destination des habitants.** L'entreprise MUGO pilote ce projet au sein de l'écoquartier.




« Le jardin éphémère mis en place au pied de la Maison du projet est une préfiguration des potagers qui vont se développer progressivement en toiture des immeubles ou en cœur d'îlot du quartier Rouget-de-Lisle. Nous souhaitons que cet espace commun devienne un lieu écologique mais aussi un moteur de lien social entre les habitants. »

→ **Gwénaëlle Le Guillou**  
Responsable du Service environnement à la Ville de Poissy



# RENCONTRE AVEC LES RÉFÉRENTS DE QUARTIER

—  Un référent de quartier fait le trait d'union entre l'habitant et la mairie. Rencontre avec Audrey Lepert, élue municipale à la jeunesse, et Pierre Guiraud, référent non élu, qui assurent cette mission essentielle de terrain.



→ **Audrey Lepert**  
Référente de quartier,  
élue municipale à la jeunesse  
et à la vie étudiante



## QUELLES SONT VOS MISSIONS EN TANT QU'INTERMÉDIAIRES DE LA VILLE DE POISSY ?

**Audrey Lepert :** Présente au conseil municipal en tant que conseillère municipale élue à la jeunesse, je remonte, avec l'aide de Pierre, les différentes demandes des habitants à la Ville, afin qu'un retour puisse être apporté le plus rapidement possible. Tous les deux, nous sommes le premier intermédiaire entre les habitants et les acteurs du projet. Ce rôle nous permet d'être à l'écoute de leurs attentes et de leur donner des informations précises sur différents sujets. L'objectif principal de notre mission est de garder les habitants mobilisés autour du projet et de donner la parole à tous.

**Pierre Guiraud :** En tant que référent et résident du quartier, je suis en contact permanent avec les habitants. Je suis touché par les mêmes problématiques qu'eux. Cela me permet de mieux comprendre leurs attentes et d'obtenir une réponse plus précise. Au quotidien, une de mes missions consiste à animer la page Facebook avec les actualités qui concernent l'écoquartier. Cette page est le premier canal d'informations entre Citallios, la Ville et les habitants. Avec Audrey, nous intervenons sur les événements de l'écoquartier et sa Maison du projet, ce qui participe à dynamiser la vie du quartier.



## EN QUOI LA MAISON DU PROJET EST-ELLE UN ATOUT POUR LA RÉALISATION DE VOTRE MISSION ?

**A. L. & P. G. :** La Maison du projet de l'écoquartier est un espace de partage, d'écoute et d'échange qui réunit les habitants, la Ville de Poissy, l'aménageur Citallios et même les associations. À ce titre, une fois par mois, la Ville et Citallios organisent une permanence pour permettre aux habitants de se tenir informés de l'avancement du projet et d'exprimer les éventuelles difficultés qu'ils rencontrent. Nous communiquons en amont auprès des habitants et nous y participons en tant qu'intermédiaires. La Maison du projet accueille également des événements organisés par des associations.

## COMMENT LES HABITANTS DE L'ÉCOQUARTIER PEUVENT- ILS VOUS CONTACTER ?

**A. L. :** Nous avons mis à disposition des habitants une adresse mail, [ref-rougetdelisle@ville-poissy.fr](mailto:ref-rougetdelisle@ville-poissy.fr), pour qu'ils puissent nous faire part de toute question ou demande.

**P. G. :** En vivant dans le quartier, je croise les habitants chaque jour, ce qui facilite le dialogue. Je suis également présent lors des permanences à la Maison du projet.



→ **Pierre Guiraud**  
Référent de quartier

